L'extrémité supérieure de la paroi de fond 26 pourrait bien entendu se prolonger vers l'avant par une partie de paroi sensiblement horizontale complémentaire (non représentée) adaptée à isoler le volume utile V1a de l'arrière du véhicule.

Du fait de la différence entre les longueurs L1 et L2 précitées, la partie de toit avant 3 ne recouvre, dans sa position repliée, qu'une partie arrière du volume central utile V1a dont l'avant reste libre pour un accès facile et des aménagements complémentaires.

10

15

20

25

30

35

Comme représenté aux Figures, des moyens 28 formant arceau de sécurité sont placés immédiatement en avant de l'emplacement occupé par la partie de toit avant 3 dans sa position repliée à l'intérieur du coffre arrière 16 du véhicule (voir Figures 1 et 3).

Ces moyens formant arceau de sécurité sont des moyens connus quelconques, et peuvent être constitués, par exemple, soit par un arceau unique, soit par deux arceaux situés respectivement derrière chacun des sièges des passagers, ces arceaux pouvant être fixes ou déformables.

Il reste ainsi un espace, schématisé en 29, 28 les moyens formant arceau et la tête, schématisée en 30, d'un passager, permettant l'accès au V1a depuis l'intérieur de premier volume central l'habitacle 25.

Dans l'exemple représenté, le système de toit rigide rétractable comporte un panneau transversal, schématisé en 31, limitant vers l'avant un second volume arrière utile V2a disponible pour recevoir des bagages à l'intérieur du coffre arrière 16 et faisant parie du second volume V2.

Le panneau transversal 31 est de préférence mobile entre une première position vers l'avant,